

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

Date de convocation :

Le 11 Décembre 2019

**NOMBRE :**

- conseillers titulaires : 89

- de présents : 54

- de votants : 66

- conseillers suppléants : 16

- de présents : 3

- de votants : 0

**N° d'inscription de l'acte soumis**

**à l'obligation de transmission**

**au Représentant de l'Etat :**

CC32019-293-2204

**Secrétaire de Séance :**

Mme Renée STIEVENART

Nos Réf : DAG/MC/CM

**OBJET :**

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Plan Climat territorial
- Stratégie territoriale du Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf décembre, à dix-sept heures, le Conseil communautaire s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Laurent DEGALLAIX**, Président, suite à la convocation qui lui a été faite sept jours à l'avance

**Etaient présent(e)s en qualité de conseillers titulaires (54) :**

M. Pierre-Michel BERNARD (Anzin), Mme Elisabeth GONDY (Anzin), M. Bruno LEVANT (Anzin), Mme Valérie TOMSON (Anzin), Mme Liliane ANDRE (Artres), Mme Renée STIEVENART (Aubry-du-Hainaut), M. Laurent DEPAGNE (Aulnoy Lez Valenciennes), M. Ahmed RAHEM (Aulnoy Lez Valenciennes), M. Michel DOMIN (Beuvrages), M. Léon HOFFMANN (Beuvrages), Mme Sylvia DUHAMEL (Bruay-sur-l'Escaut), Mme Emmanuelle GILSON (Bruay-sur-l'Escaut), M. Francis LEGRAND (Bruay-sur-l'Escaut), M. Patrick DRUESNE (Bruay-sur-l'Escaut), Mme Marie Andrée CHOTEAU (Conde-sur-l'Escaut), M. Grégory LELONG (Conde-sur-l'Escaut), M. Marcel BELURIER (Conde-sur-l'Escaut), M. Alain DEE (Crespin), Mme Véronique DUPIRE (Famars), M. Philippe BAUDRIN (Maing), M. Charaf RIFAI (Marly), M. Fabien THIEME (Marly), M. Jean-Noël VERFAILLIE (Marly), Mme Gilda MASSART (Marly), M. Eric HENNION (Monchaux sur Ecaillon), M. Eric STIEVENARD (Onnaing), M. Xavier JOUANIN (Onnaing), M. Jean-Charles LAMBECQ (Onnaing), M. Marc BURY (Petite-Fôret), M. Alain BOURGUIN (Quarouble), M. Didier JOVENIAUX (Quérénaing), M. Joël GAILLET (Quiévrechain), M. Michel RAOUT (Rouvignies), M. Jacky SMIGIELSKI (St Aybert), M. Hervé BROUILLARD (St Saulve), M. Eric-Dominique DEBURGE (St Saulve), M. Jean Marie DUBOIS (St Saulve), M. Joël SOIGNEUX (Saultain), M. Gérard DELMOTTE (Sebourg), M. José DUBRULLE (Thivencelle), Mme Ludivine BILLOIR (Valenciennes), Mme Aurore COLSON (Valenciennes), M. Laurent DEGALLAIX (Valenciennes), M. Jean-Marcel GRANDAME (Valenciennes), Mme Nadine LERAY (Valenciennes), Mme Geneviève MANNARINO (Valenciennes), M. Pascal VANHELDER (Valenciennes), Mme Sophie MERIAUX (Valenciennes), M. Mattéo GUALANO (Valenciennes), Mme Monique HEGO (Valenciennes), M. Christian BISIAUX (Verchain-Maugré), Mme Arlette MARCANT (Vicq), M. Guy BUSTIN (Vieux-Condé), M. David BUSTIN (Vieux-Condé),

**Conseillers titulaires ayant donné pouvoir à un conseiller titulaire (12) :**

Mme Anne GOZÉ (Aulnoy Lez Valenciennes) donne pouvoir à M. Laurent DEPAGNE (Aulnoy Lez Valenciennes), Mme Isabelle CHOAIN (Prouvy) donne pouvoir à M. Fabien THIEME (Marly), Mme Mélanie CINARI (Onnaing) donne pouvoir à M. Xavier JOUANIN (Onnaing), M. Jean-Pierre DONNET (Quiévrechain) donne pouvoir à M. Jean-Marcel GRANDAME (Valenciennes), M. Armand AUDEGOND (Valenciennes) donne pouvoir à M. Laurent DEGALLAIX (Valenciennes), Mme Nathalie JACQUART (Crespin) donne pouvoir à M. Alain DEE (Crespin), Mme Nathalie KOPCZYNSKI (Hergnies) donne pouvoir à M. David BUSTIN (Vieux-Condé), M. Olivier MARLIERE (Valenciennes) donne pouvoir à Mme Sophie MERIAUX (Valenciennes), Mme Corinne COLLET DONNAINT (Maing) donne pouvoir à M. Philippe BAUDRIN (Maing), Mme Liliane DUBUS (Conde-sur-l'Escaut) donne pouvoir à M. Grégory LELONG (Conde-sur-l'Escaut), Mme Thérèse ZAOUÏ (Marly) donne pouvoir à Mme Gilda MASSART (Marly), Mme Cécile GALLEZ (St Saulve) donne pouvoir à M. Jean Marie DUBOIS (St Saulve),

**Etaient présent(e)s en qualité de conseillers suppléants (3) :**

M. Christian LERAT (Artres), M. Raymond ZINGRAFF (Aubry-du-Hainaut), M. Thierry GIADZ (Quérénaing),

\*\*\*\*\*

Les modalités d'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) 2020-2026 ont été approuvées lors du conseil communautaire du 29 mai 2019 via la délibération CC32019-146-2059.

Après la réalisation du diagnostic territorial, l'élaboration de la stratégie territoriale et la définition des objectifs est la seconde étape de l'élaboration d'un PCAET.

La stratégie territoriale du PCAET 2020-2026 a été élaborée en tenant compte :

- du diagnostic territorial,
- des objectifs fixés dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), le Plan National de Réduction des Polluants Atmosphériques (PREPA) et le SRADDET,
- des échanges issus du 1<sup>er</sup> atelier territorial, qui s'est tenu le 2 avril, et des comités de pilotage politique du 21 juin et du 29 octobre.

Les objectifs 2050 ont été calés sur les potentiels maximums du territoire, que ce soit en termes d'énergie ou de gaz à effet de serre. Ce scénario, même s'il ne permet pas d'atteindre localement le Facteur 4 du fait des caractéristiques du territoire (densité de population et d'industrie, faible potentiel de production d'énergie renouvelable), s'inscrit cependant dans la trajectoire nationale visant à atteindre la neutralité carbone par le déploiement maximum des potentiels de chaque territoire.

Les objectifs retenus pour le territoire sont les suivants :

- **réduire de 68% les émissions directes de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2016**  
Les émissions directes du territoire seraient alors de 1,7 Teq CO<sub>2</sub> par habitant en 2050 ce qui est conforme à la SNBC (version approuvée par le décret n°2015-1491 du 18 novembre 2015).  
Cet objectif global est décliné par secteur d'activité en annexe.
- **renforcer le stockage de carbone sur le territoire en le multipliant par 10 d'ici 2050**, pour atteindre la couverture de 11% des émissions de gaz à effet de serre, contre 0,2% actuellement  
Cet objectif global correspond à l'atteinte des sous-objectifs listés ci-après :
  - o diviser par 2 les changements d'affectation des sols,
  - o multiplier par 2 le stockage dans les sols stables cultivés (maintien des prairies),
  - o multiplier par 2 le stockage dans la biomasse,
  - o stocker 20 000 Teq CO<sub>2</sub>/an dans le bâtiment (isolation, rénovation et construction en biomatériaux)
- **réduire de 54% les consommations d'énergie en 2050 par rapport à 2016**,  
Cet objectif global est décliné par secteur d'activité en annexe.
- **avoir une production d'énergie renouvelable et de récupération couvrant 20% de la consommation énergétique finale du territoire à l'horizon 2050**  
Cet objectif correspond à atteindre le maximum des potentiels du territoire soit la production de 437 GWh par an d'énergie renouvelable et de récupération supplémentaire.
- **développer les réseaux de chaleur**, notamment pour les nouvelles constructions, zones d'activités ou nouveaux quartiers,
- **encourager l'agriculture péri-urbaine**, en favorisant le développement de productions alimentaires à usage local, avec la mise en place de circuits courts entre les producteurs agricoles du territoire et les consommateurs,
- **développer le recours aux matériaux bio-sourcés** pour les opérations de construction et de rénovation,
- **viser la réduction de 55% des émissions de polluants atmosphériques en 2030 par rapport à 2012** (objectif décliné du PREPA)  
Cet objectif global est décliné par secteur d'activité en annexe.  
Les actions devront en priorité se porter sur les secteurs industriel, transport routier et résidentiel qui ont un rôle important à jouer afin de remplir les objectifs du PREPA.
- **adapter le territoire, ses habitants et leurs activités aux conséquences du changement climatique**, en se préoccupant en priorité des impacts potentiels listés ci-après :
  - o la dégradation de la qualité de l'air,
  - o la baisse de la biodiversité présente sur le territoire,
  - o la dégradation du confort thermique dans le bâti et les espaces

- publics,
- la dégradation de la santé des populations fragiles liée à l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des canicules, et la surmortalité liée à la chaleur,
  - la restriction d'eau et la dégradation de sa qualité,
  - l'augmentation des phénomènes d'érosion et de ruissellement,
  - des bouleversements économiques dans le domaine agricole local,
  - l'accentuation des phénomènes d'îlots de chaleur urbain.

Le programme d'actions du PCAET définira les actions qui seront mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération et par les acteurs socio-économiques pour atteindre de manière progressive les objectifs fixés.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits**

**Le Président,**

**Sur ces bases, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- De valider la stratégie territoriale du PCAET 2020-2026.

Pour le Président,  
La Vice-Présidente déléguée  
aux Ressources Humaines et à  
l'Administration Générale

Renée STIEVENART



*Le Président :*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

## ANNEXE

### Objectifs de la stratégie territoriale du PCAET détaillés par secteur d'activité

#### 1. Réduction des émissions directes de gaz à effet de serre par rapport à 2016

	<b>2026</b>	<b>2030</b>	<b>2050</b>
<b>Procédés industriels</b>	-9%	-14%	-45%
<b>Tertiaire</b>	-14%	-21%	-69%
<b>Résidentiel</b>	-15%	-23%	-76%
<b>Agriculture</b>	-10%	-15%	-50%
<b>Transports routiers</b>	-15%	-23%	-75%
<b>TOTAL</b>	<b>-14%</b>	<b>-20%</b>	<b>-68%</b>

#### 2. Réduction des consommations d'énergie par rapport à 2016

	<b>2026</b>	<b>2030</b>	<b>2050</b>
<b>Procédés industriels</b>		-15%	-45%
<b>Tertiaire</b>		-16%	-54%
<b>Résidentiel</b>		-20%	-60%
<b>Agriculture</b>		-4%	-13%
<b>Transports routiers</b>		-18%	-55%
<b>TOTAL</b>	<b>-12%</b>	<b>-16%</b>	<b>-54%</b>

#### 3. Réduction des émissions de polluants atmosphériques par rapport à 2012

	<b>2030</b>
<b>Branche énergie</b>	-75%
<b>Industrie</b>	-61%
<b>Résidentiel</b>	-57%
<b>Tertiaire</b>	-60%
<b>Agriculture</b>	-25%
<b>Routier</b>	-62%
<b>Autres transports</b>	-63%
<b>Emetteurs non inclus</b>	constant
<b>Déchets</b>	-64%
<b>TOTAL</b>	<b>-55%</b>